

Licencier par conférence téléphonique, une nouvelle méthode de management

YAHOO! FINANCE

Sociétés : [SANOFI-AVENTIS](#) Rubriques :

{"s" : "SAN.PA", "k" : "a00,a50,b00,b60,c10,g00,h00,l10,p20,t10,v00", "o" : "", "j" : ""}

Pampa Presse, Le mercredi 22 décembre 2010, à 16h 14

Perdre son travail à la veille de Noël c'est dur. Mais ça l'est plus encore lors d'une conférence téléphonique collective. Pour surréaliste que cela puisse paraître, c'est pourtant la triste réalité de 1 700 employés américains de Sanofi-aventis.

Une méthode jugée comme extrêmement « brutale et inhumaine » par Astrid* dans cet [article du Huffington Post](#) une représentante commerciale du 4^e groupe pharmaceutique mondial. Imaginez que vous receviez un mail groupé de la part de votre entreprise vous souhaitant un joyeux Thanksgiving et qui, dans la foulée, vous demande de rappeler un numéro à 8h ou 8h30 ? C'est assez cocasse, non ? Ceux à qui on a demandé de rappeler à 8h ont gardé leur travail, tandis qu'il a été notifié aux seconds leur licenciement, avec effet immédiat.

A l'instar des employés de Sanofi-aventis, un Français établi dans la Silicon Valley avait lui aussi été viré lors d'un coup de fil : alors qu'il se remettait d'une opération de la vésicule biliaire, il s'était vu licencié en direct par sa supérieure hiérarchique lors de sa conférence téléphonique mensuelle, [rapporte 01net](#).

Si ce type de licenciement n'est pas exceptionnel, cette « charrette » choque par son ampleur.

Pour Sanofi-aventis, qui a lancé une OPA de 18,5 milliards de dollars sur Genzyme, un groupe pharmaceutique américain, l'heure est à la réorganisation de ses centres de recherche et développement partout dans le monde. En effet, avec la levée des brevets sur ses médicaments de pathologies fréquentes, prescrites par des médecins généralistes, et la production de médicaments pour des pathologies plus pointues, prises en charge par des spécialistes, Sanofi-Aventis doit couper dans ses effectifs de visiteurs médicaux.

C'est aussi le cas [en France](#), où le groupe a annoncé un projet de 575 suppressions de postes dans ses « opérations commerciales », début décembre. Une annonce d'autant plus rude pour ses salariés que [le groupe se situe en tête des entreprises du CAC les plus profitables en 2010](#) : 2,5 milliards d'euros de bénéfices au 3e trimestre, en hausse de 8,9% par rapport à l'an dernier.

Jack Cox, le directeur chargé des relations avec les médias pour Sanofi-aventis, reconnaît que si la méthode de licenciement de la compagnie n'avait rien d'« idéale », elle se justifiait néanmoins par le besoin d'annoncer « rapidement et de manière cohérente » les raisons de la réorganisation de la compagnie et les réductions du personnel qui l'accompagnait. Ce qui n'aurait évidemment pas été possible lors de 1 700 entretiens individuels...

En ce qui concerne Astrid, ce licenciement collectif l'a profondément « secouée » : insomniaque, elle a le plus grand mal à obtenir des entretiens d'embauche et effraie ses employeurs potentiels, en raison de son « air paniqué ». Une perte de confiance en elle qui l'affectera encore longtemps.

En espérant que d'ici là, les employés français de Sanofi-aventis ne reçoivent pas d'e-carte de vœux de leur employeur... Thomas Atier *Prénom modifié